

Règlement intérieur

9^e open rapide international de Sassenage

Article 1

Le club d'échecs La Reine Blanche de Sassenage organise son 9^e open rapide, le dimanche 14 juin 2026, au gymnase des Pies à Sassenage.

Article 2

Deux tournois :

- Tournoi principal ouvert aux participant.e.s classé.e.s 1600 Elo ou plus, dérogations possibles
- Tournoi accession, réservé aux participants de moins de 1600 Elo, non classés ou jeunes de moins de 16 ans.

Les joueurs ayant un classement supérieur à 1550 peuvent choisir entre le principal et l'accession. Ne seront pas acceptés au tournoi les joueur.se.s évoluant auprès de la FIDE avec le code 'RUS' ou 'BLR', ni ceux ayant ces codes pour origine et ayant changé leur code pour 'FIDE' depuis fin février 2022.

Article 3

Nombre de rondes : 7 rondes.

Cadence : 15 minutes + 5 secondes / coup.

Les inscriptions seront clôturées à 9h15. Le pointage sera terminé à 9h40.

Article 4

Droit d'inscription : Tournoi Principal

- 10 € pour les jeunes et 12€ à partir du 13 Juin 2026
- 20 € pour les seniors et 25 € à partir du 13 Juin 2026

Droit d'inscription : Tournoi Accession

- 10 € pour les jeunes et 20 € à partir du 13 Juin 2026
- 16 € pour les seniors et 20 € à partir du 13 Juin 2026

- Mi-tarif pour les joueurs ayant des titres officiels de la FIDE (MF, MFf, MI, Mif, GMI, GMif).
- Gratuité pour les anciens vainqueurs des éditions précédentes de l'Open depuis 2016.

Une fois inscrit, chaque participant.e peut annuler sa participation et se faire rembourser les frais d'inscription à condition de prévenir les organisateurs par email avant 08h00 le 14 juin 2026.

Seront apparié.e.s pour la première ronde les joueur.euse.s présent.e.s et ayant réglé leur droit d'inscription.

Article 5

Règles régissant les parties : Règles adoptées par la FIDE lors de son 93^e congrès et appliquées par la FFE depuis le 1^{er} janvier 2023.

Application de l'annexe A5 (annexe dédiée aux parties rapides).

Article 6

Les appariements se font au système suisse intégral, à partir du classement rapide (règles C04 FIDE), avec l'aide du programme informatique Sharly Chess.

Le délai de forfait est de 10 minutes.

Le classement est établi au nombre de points, puis au Buchholz (Papi) puis à la performance (Papi).

Article 7

Tout·e joueur·euse faisant forfait sans prévenir ne sera pas apparié·e à la ronde suivante.

Article 8

La liste détaillée des prix est affichée dans la salle du tournoi avant la 4^e ronde.

Les prix ne sont pas cumulables. Chaque joueur·euse reçoit le prix le plus important auquel elle ou il a droit. Les prix au classement général seront partagés au système Hort (dans le tournoi jeunes, à la place).

Les autres prix seront attribués en cas d'égalité de points de partie à la personne ayant le meilleur départage.

Le prix du 1^{er} Sassenageois sera attribué à un·e joueur·se du club de Sassenage, qui aura obtenu le nombre des points le plus élevé au tournoi principal *ou* au tournoi accession, parmi les membres adhérents du club pendant la saison. Afin de comparer les points obtenus entre les deux tournois, le nombre des points gagnés au tournoi principal sera multiplié par 1.5. En cas d'égalité des points comparés, la performance Elo sera utilisée comme critère de départage.

Article 9

Le tournoi est arbitré par Claire PERNOUD, arbitre internationale et AFE2 et par Quentin Grandclere, arbitre AFC et arbitre stagiaire AFO.

Article 10

Tous·tes les participant·e·s s'engagent à respecter le présent règlement intérieur.

Tout·e contrevenant·e pourra recevoir un avertissement.

Les blitz et analyses sont interdits dans la salle de jeu.

À la fin de la partie, le·la gagnant·e (ou le·la joueur·euse ayant les blancs en cas de partie nulle) apporte le résultat. L'autre joueur·euse remet les pièces en place.

Les arbitres

L'organisateur